

IMPRIMERIE DU TRIBUNAL CRIMINEL

1794

IMPRIMERIE DU TRIBUNAL CRIMINEL, rue Mercière (1794).

Le tribunal criminel semble avoir été créé en germinal an II [mars-avril 1794]. Il avait pour accusateur public Revol. Mais le 7 germinal les représentants du peuple cassèrent et annulèrent la proclamation que Revol venait de lancer, sous prétexte que les tribunaux criminels du département « ne doivent rien anticiper sur la poursuite des crimes contre-révolutionnaires, dont la connaissance est attribuée aux Tribunaux extraordinaires ». Cependant, ce tribunal fut réorganisé un peu plus tard. Son imprimerie était celle de Tournachon, de qui l'atelier avait passé de la rue Saint-Dominique [Chalier] à la rue Mercière.

Bibliographie

P.-M. Gonon, *Bibliographie historique de la ville de Lyon pendant la Révolution*, Lyon, 1844, n° 1809.